

ont admirablement compris les intentions de leurs électeurs, et leur premier acte public est fait pour ajouter à la confiance dont ils viennent d'être honorés. Nous voulons les en féliciter hautement. C'est en continuant à se tenir de la sorte en communication intime avec l'opinion des départements qui les ont choisis pour organes, qu'ils rendront à la République tous les services qu'elle est en droit d'attendre de leur dévouement et de leurs lumières. Il était impossible de débiter dans la vie publique par une démonstration d'un sens plus clair, plus sagement politique, plus profitable à la cause que nous servons tous.

Entrant dans des détails plus précis, la République française indique la nuance d'opinion républicaine arborée avec ostentation par les nouveaux élus. « La République qu'ils sont résolus à fonder et à défendre, doit être une République largement démocratique, ouverte à tous les progrès sociaux et radicale dans les principes comme dans les solutions. »

« ... C'est la République vraie, sincère, la République avec des institutions républicaines, la République avec les républicains... »

Tout cela veut assurément dire que le moins que puissent faire les nouveaux députés du Nord, de la Somme et de l'Yonne, c'est de grossir la phalange parlementaire que commande M. Gambetta, patron, inspirateur et souvent rédacteur du journal auquel nous venons d'emprunter ces citations.

A dire notre sentiment tout entier, nous croyons même que M. Dergnaucourt et ses collègues ne s'arrêteront pas à cette nuance démocratique et que la fatalité des entraînements les poussera encore plus loin, en compagnie du reste de leur chef de file, M. Gambetta.

Mais nous croyons aussi, qu'en traduisant de cette façon les sentiments des électeurs qui les ont nommés, ils les dénatureront complètement.

Les meneurs électoraux ont entraîné la masse des votants, en laissant prudemment dans l'ombre le nom et la signification de M. Gambetta. C'est M. Thiers, c'est son gouvernement qui a été pris pour drapeau; c'est le gouvernement existant qu'on a promis de soutenir.

Lorsque, rappelant les votes de M. Dergnaucourt, dans son court passage à la Chambre, nous le montrions comme se séparant de la politique de M. Thiers, on contestait nos chiffres et surtout nos appréciations.

La profession de foi, répétée chaque jour, par les feuilles appuyant la candidature, mettait en avant avec affectation la politique de M. Thiers et non celle de M. Gambetta.

Comment s'appelle une conduite pareille? C'est incontestablement une tromperie. Pour se faire nommer, on s'est posé en conservateur, et l'élection faite, on obéit à la loi qui domine tous les révolutionnaires, on descend la pente irrésistible, et de la République modérée promise, on arrive à la République radicale.

C'est ainsi qu'au lieu d'une représentation sincère du pays, on produit une représentation mensongère et fictive.

A quoi peuvent donc mener de semblables manœuvres, sinon à discréditer le suffrage universel, tel du moins qu'il est pratiqué aujourd'hui. La nation est trompée, dupée, par des faiseurs, et au lieu de se trouver en présence de sa volonté franchement exprimée, on a une opinion contrefaite, dénaturée!

Ce régime de fictions ne peut que courir à accélérer notre perte et à provoquer une crise devant laquelle il importe à nos amis d'être prêts. (Ralliement)

Nouvelles d'Espagne.

Irun, 13 juin.

Il n'est impossible de vous exprimer la stupéfaction que l'annonce du nouveau ministère radical a répandue dans les esprits en cette province. Les modérés et les libéraux sont furieux contre le roi Amédée, dont ils traitent la personne, en paroles, d'une façon par trop castillane. Les carlistes sont enchantés de ce coup d'Etat, qu'ils appellent le commencement de la fin, et les radicaux eux-mêmes ont de la peine à croire à leur bonheur inespéré de voir leur parti à la tête des affaires publiques, en ce temps de guerre civile.

Que va-t-il arriver de tout cela? Une révolution. C'est, du reste, ici l'opinion générale. Le ministère va dissoudre la Chambre, composée d'une immense majorité de députés modérés, qui vont rentrer furibonds dans leurs provinces et exciter les électeurs contre un royauté dont tout le monde conteste la légitimité et la légitimité; la guerre contre les carlistes va être poussée avec outrance par le ministère radical, et l'on verra couler à flots le sang espagnol.

Pour préparer les nouvelles élections dans le sens du nouveau ministère, il est indispensable de rendre des décrets tendant à démocratiser l'Espagne; car il faudra bien que Ruiz Zorrilla ait un programme politique conforme aux idées qu'il représente.

J'attends le nouveau ministère à l'œuvre! Certaines villes, telles que Cadix, Valence, Saragosse et peut-être Grenade l'accepteront; mais les autres vont protester; libéraux, alphonsistes, républicains modérés, carlistes, montpensieristes, unionistes, progressistes, enfin tous les individus appartenant à quelques-unes de ces nuances de partis, vont se révolter; et avant peu de jours, les émeutes, les insurrections, les protestations vont se produire dans toutes les villes et les villages de l'Espagne.

Telle est la perspective qui s'offre en ce moment à ce pays, tel est le spectacle auquel nous allons assister.

Inutile de vous donner aujourd'hui des nouvelles de la guerre; les événements politiques vont avoir une plus grande importance.

Une dépêche télégraphique particulière nous apporte l'heureuse nouvelle de brillants succès des carlistes en Catalogne.

La voici :

- « Crét (Pyrénées-Orientales), 13 juin, 9 h. matin.
- « La ville de Gérone a capitulé hier.
- « La ville de Figueras a été prise.
- « Les Carlistes sont partout vainqueurs.
- « Tenez ces nouvelles pour officielles. (Décentralisation)

Nous donnons ci-après la situation de l'Algérie, d'après les derniers rapports parvenus au ministère de l'intérieur.

ALGER

Aucun changement n'est survenu dans la situation politique de cette division.

On a signalé dans les forêts de Dellys la présence d'une association de malfaiteurs qui exploitent les villages kabyles environnants. Ils ont échappé jusqu'ici aux recherches; mais des mesures sont prises pour mettre un terme à leurs déprédations.

Les sauterelles sont à peu près détruites partout; elles n'ont causé dans les récoltes que des dégâts peu importants.

Les Chambas insoumis ont fait des offres de soumission. Malgré cette démarche, les habitants de Metlili, redoutant de nouvelles agressions de leur part, se sont rejoints sur le Mzab, et ont renvoyé leurs troupeaux au nord de Laghouat.

CONSTANTINE

Le général de La Croix visite actuellement les tribus de l'est de la province. Sa présence a produit le meilleur effet sur ces populations, et a achevé d'affermir l'ordre et la tranquillité sur la frontière tunisienne.

Les nomades commencent à arriver dans le Tell; leur mouvement s'effectue sans désordre.

La moisson est déjà avancée dans les plaines, elle donne toujours les plus belles espérances.

Les sauterelles ont disparu dans la subdivision de Constantine; il en reste un petit nombre du côté de Sétif, mais les cultures n'ont pas souffert de leur voisinage.

ORAN

Aucun événement politique ou militaire n'a troublé le calme qui règne dans les tribus.

Nos relations avec les populations marocaines limitrophes ont été excellentes.

Les travaux de la moisson sont commencés sur tous les points; les transactions commerciales sur les céréales, les bestiaux et les laines notamment, sont toujours très-importantes. On estime à dix mille quintaux la quantité de ce dernier produit, qui a été apportée déjà sur le seul marché de Tiaret.

Informations-Nouvelles

L'Assemblée va enfin être appelée à se prononcer sur les conditions de l'emprunt Morgan, conclu en Angleterre par M. Laurier. M. Besson-Duvivier a déposé la proposition de loi suivante sur le bureau de l'Assemblée :

« L'enquête ordonnée par l'Assemblée nationale sur les marchés passés par les administrations publiques, depuis le 18 juillet 1870, a donné d'excellents résultats. La commission des marchés a déjà fait restituer au Trésor plus de 10 millions.

« Les faits consignés au procès-verbal de la grande commission des finances, nommée à Bordeaux, permettent de penser qu'il serait possible de faire rentrer dans les caisses de l'Etat une partie des frais d'émission de l'emprunt Morgan.

« En conséquence, j'ai l'honneur de proposer à l'Assemblée la proposition suivante :

« Article unique. — Une commission de l'Assemblée nationale sera chargée de l'examen des conditions de l'emprunt fait en Angleterre par le gouvernement de la défense nationale. »

Il paraît qu'il ne reste plus aucun doute sur l'influence de la Prusse dans la récente détermination de l'Autriche au sujet des modifications du traité de commerce austro-français.

C'est encore au cabinet de Berlin que la France est redevable du refus que l'Autriche vient de faire à nos propositions commerciales.

Une lettre particulière d'un attaché à l'ambassade de France à Vienne, fort bien vu à la cour de l'empereur François-Joseph, donne à ce sujet des renseignements inédits qui, probablement, seront bientôt publiés.

Il se produit en ce moment, dans notre personnel diplomatique, un phénomène digne de remarque.

Tous nos attachés d'ambassade se disputent, avec le plus vif acharnement, les postes vacants auprès du Saint-Siège.

Par contre, aussitôt qu'on a besoin d'en accréditer un auprès de Victor-Emmanuel, nos attachés ont aussitôt mille prétextes plus spécieux les uns que les autres pour refuser absolument de se rendre à Rome.

Les grands établissements de toutes sortes, dont la houille est l'élément producteur, sont en ce moment en proie à de vives inquiétudes, malheureusement justifiées.

Nous sommes menacés d'une disette de houille, dit la Patrie.

Les charbonnages ne peuvent suffire aux demandes qui leur arrivent de tous côtés, même de l'étranger, non seulement en vue des besoins présents, qui sont immenses, mais aussi en vue des besoins de l'avenir, qui paraissent devoir être plus considérables encore. La hausse est donc générale, et le com-

« La pompe du port, habilement manœuvrée, est parvenue à maîtriser le feu vers une heure.

« Plusieurs centaines de balles de coton ont été détruites.

« Le plancher du second étage s'est écroulé; on n'a pas eu d'accident à déplorer.

« Cet incendie a causé un instant d'émotion à la Bourse. Les dégâts sont circonscrits. »

On lit dans la Décentralisation de Lyon :

« Grand nouvelle : Père Pantaleo, le célèbre moine qui accompagnait Garibaldi dans ses expéditions au royaume des Deux-Siciles, et qui a paru dans tant d'exhibitions, le pistolet à la ceinture ou le blasphème à la bouche, frère Pantaleo se marie à Lyon. Nous ignorons le nom de la libre-penseuse qu'il honore de son choix, mais on nous dit que la cérémonie est fixée au 22 juin. Nous sommes bien sûrs que les noces seront aussi intéressantes que telle et telle réunion à la Guilloière ou à la Croix-Rousse, qui firent nos délices pendant l'hiver de 1870-71. Quel dommage que le banquet ne soit pas public !

On lit dans la Patrie :

« Si nous sommes bien informés, et nous croyons l'être, dans la soirée qui a suivi la séance orageuse de la Chambre, il y a eu réunion secrète d'un certain nombre de membres radicaux, agissant comme délégués de la fraction radicale du conseil municipal de Paris.

« Une proclamation a été rédigée. Une ligne de conduite a été tracée. Enfin, toutes les mesures en vue d'un nouveau 4 septembre ont été prises. »

Les journaux du soir annoncent l'arrivée à Paris du duc d'Argyll.

Le lord d'Argyll — le laird, comme disent les Ecossais, — est, avec le marquis de Westminster, un des plus riches pairs d'Angleterre.

« Il possède en Ecosse, aux environs d'Inverness, quelque chose comme douze lieues carrées de plaines et de montagnes. Il y a un vieux proverbe écossais ainsi conçu : — Argyll peut chevaucher un jour sans sortir de chez lui.

« Où est le grand seigneur français qui pourrait en dire autant ?

On lit dans la Patrie :

« Si nous sommes bien informés, et nous croyons l'être, dans la soirée qui a suivi la séance orageuse de la Chambre, il y a eu réunion secrète d'un certain nombre de membres radicaux, agissant comme délégués de la fraction radicale du conseil municipal de Paris.

« Une proclamation a été rédigée. Une ligne de conduite a été tracée. Enfin, toutes les mesures en vue d'un nouveau 4 septembre ont été prises. »

Il y avait autrefois, à Paris, je parle d'avant nos malheurs, un ouvrier honnête, laborieux, intelligent et instruit. La garde nationale en fit un sergent pendant le siège; le club et les journaux radicaux firent de lui un libre-penseur; la libre-pensée fit de ce ci-devant honnête homme un voleur. On a retrouvé chez lui, c'est le Français qui raconte cette édifiante histoire, une partie des objets d'art volés à la faveur de la Commune chez MM. d'Osmond et San Severo, à Neuilly. En même temps, on découvrit en fouillant le logis de ce malheureux, le programme d'une société de libres-penseurs dont il s'était fait l'adepte, en même temps que de brave homme il passait malfaiteur. Ceci explique cela.

La place nous manque pour reproduire les statuts de cette association de libres-penseurs, dite : Société agis comme tu penses, dont les adhérents s'engagent à ne jamais recevoir aucun sacrement d'aucune religion : En agissant comme il pensait, dit très-bien le Français, l'ouvrier honnête devint voleur; mais que deviendront les peuples où la ligne internationale de la libre-pensée aura

Nous ne pouvons que nous associer aux réflexions de notre confrère.

O honte! Voici les étiquettes que ne craignent pas d'alloper certains négociants en vins de Champagne habitant Ay :

« Grand vin des vainqueurs. Théodule Joly. Vin des cuirassiers de Bismark, 1870-1871. — Deutz et Geldermann. — Ay — Champagne. »

Ajoutons que de pareilles infamies ont trouvé aussitôt leur punition. Le Progrès de la Marne nous apprend que jeudi dernier soixante-et-un membres du cercle des commerçants d'Epernay ont prononcé l'expulsion de MM. Deutz et Geldermann. Même sentence a été rendue, nous écrit l'un de nos correspondants, contre MM. Deutz père et fils, par l'unanimité des membres composant le cercle de commerce d'Ay.

Ces deux exécutions sont consolantes, mais il est à souhaiter qu'elles se généralisent, ajoute le Journal de Rouen.

Eh quoi, s'il est à souhaiter qu'elles se généralisent, c'est donc, hélas, qu'il y a lieu de les renouveler...

ROUBAIX ET LE NORD DE LA FRANCE

Le Libéral du Nord publie un article que nous voulons citer en entier :

Dans l'avalanche de récriminations, d'accusations et d'injures, que nous a valu la période électorale, il s'en est produit quelques-unes qui ne peuvent rester sans réponse.

L'une de ces calomnies a été inventée par le fameux comité « conservateur libéral » lors des élections du 7 janvier dernier et, dans leur pauvreté d'arguments de la moindre valeur, MM. les membres de l'union légitimo-orléano-bonapartiste, l'ont rééditée à l'occasion des élections du 9 juin 1872.

Il ne suffit pas de dire que telle assertion est une odieuse calomnie, il faut le prouver. C'est ce que nous ferons dans une série d'articles que nos lecteurs liront plus attentivement, aujourd'hui que la fièvre électorale est quelque peu calmée.

Ils ont eu l'impudence de dire de M. Dergnaucourt : « Il a augmenté l'octroi sur la bière et sur la viande. »

Il faut être bien novice ou bien fourbe pour vouloir faire croire qu'un maire peut, à sa guise, augmenter ou diminuer l'octroi sur la bière et sur la viande. Ceux qui ont commis cette « circulaire » sont loin d'être novices, ce n'est donc pas à eux que nous laissons l'explication suivante.

Un maire, le voulût-il, ne peut augmenter ou diminuer aucune taxe d'octroi sans le consentement de son conseil municipal; celui-ci prend une délibération qui a besoin de l'approbation préfectorale avant qu'aucune mesure puisse être appliquée.

Si donc une augmentation d'un tarif a été votée, ce n'est point au maire seul, mais à tous les conseillers municipaux qui l'ont votée qu'on pourrait reprocher cette augmentation, si elle avait pu être évitée.

Dans le cas qui nous occupe, l'augmentation n'a pu être évitée; les conseillers municipaux l'ont votée à l'unanimité.

Le suffrage universel a envoyé au conseil municipal de Roubaix des représentants de toutes les opinions, de toutes les classes. Le rentier, l'industriel, l'agriculteur, le commerçant, l'industriel et le travailleur y sont représentés et les intérêts de tous y sont vaillamment défendus.

Cette question ayant réuni l'unanimité des voix, c'est certainement une des moins discutables et, je le répète, si ces augmentations ont été votées, c'est que le conseil n'a pu faire autrement.

Ceux qui ont essayé d'en faire peser l'unique responsabilité sur M. le maire sont des calomnieux, des mauvais citoyens que la passion électorale a égarés et poussés au mensonge.

Laissons de côté les gros mots du Libéral, dédaignons ses accusations, et examinons la question qui l'occupe : l'augmentation des octrois.

Cette augmentation a été votée à l'unanimité par le Conseil; elle a été re-